

Composition du Conseil communal :

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Delphine DEPIERREUX, Sandrine LISSOIR, Guy DRESSEN, Conseillers communaux.

Francine JASPART, Présidente du CPAS, siège avec voix consultative.

Séverine RUCQUOY, Secrétaire communale

Absente : Delphine DEPIERREUX

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 22 juin 2011.

2. AUTORITÉ DE TUTELLE

Prend connaissance des décisions de l'autorité de tutelle approuvant :

- Le règlement sur les centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2012
- Le règlement sur la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2012
- La modification budgétaire n°1 au montant de

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	5.749.339,09	5.083.340,97	664.998,12
< crédits		- 4.196,65	4.196,65
> crédits	+ 317.529,49	+ 118.510,56	199.018,93
Nouveau résultat	6.066.868,58	5.197.654,88	869.213,70

- Le règlement-taxe pour la location de la salle de l'école communale de Mesnil-St-Blaise
- La modification au règlement-taxe pour l'occupation du domaine public applicable au marché public situé place de la gare à Houyet

3. FABRIQUES D'ÉGLISE

3.1. MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Approuve la modification budgétaire 2011 de la Fabrique d'église de Celles au montant de :

< dépenses	> Dépenses	Interv. Commune
1.500,00	5.596,78	4.096,78

3.2. BUDGET 2011

Emet un avis favorable au budget 2011 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Recettes	Dépenses	Interv. Commune
Mesnil-St-Blaise	14.245,12	14.245,12	11.463,41
Finnevaux	15.082,63	15.082,63	12.576,24

3.3. BUDGET 2012

Emet un avis favorable au budget 2012 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Recettes	Dépenses	Interv. commune
Houyet	28.411,99	28.411,99	21.146,24
Mesnil-St-Blaise	13.202,14	13.202,14	10.173,86

3.4. COMPTE 2009

Emet un avis favorable au compte 2009 de la Fabrique d'église de Mesnil-St-Blaise:

Recettes	Dépenses	Interv. commune	Boni
14.080,17	10.201,47	8.907,74	3.878,70

3.5. COMPTE 2010

Emet un avis favorable au compte 2010 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Mesnil-St-Blaise	Wanlin	Celles
Recettes	15.333,95	16.853,84	16.446,49
Dépenses	11.443,14	9.557,09	8.845,84
Interv. Commune	10.499,13	13.480,53	8.740,29
Boni	3.890,81	7.296,75	7.600,65

Fabrique	Mesnil-Eglise	Hulsonniaux
Recettes	5.230,28	14.288,26
Dépenses	2.506,69	2.540,00

Interv. Commune	2.561,20	3.200,00
Boni	2.723,59	11.748,26

4. Par 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

ACQUISITION D'UN CHAPITEAU

Décide de passer un marché de services d'emprunt par procédure négociée, d'un montant estimatif de 4.157,08 euros, avec une durée de 10 ans, pour couvrir l'acquisition d'un chapiteau, pour une dépense de 18.150 euros (décision du Conseil du 06.04.11).

5. Par 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :

5.1. SERVITUDE DE PASSAGE A MESNIL-ST-BLAISE

Approuve la convention par laquelle M. Philippe ROSIERE, domicilié à Mesnil-St-Blaise, rue d'Inzépia, 22, autorise la commune à poser une canalisation souterraine (tuyau en PVC de 400 mm de diamètre) dans la parcelle sise à Mesnil-St-Blaise, cadastrée 5^{ème} Division, section A, n°1273M, sur une longueur approximative de 71,50 mètres.

5.2. EGOUTTAGE A MESNIL-ST-BLAISE

Décide de passer un marché (simple facture) pour la pose d'une double canalisation souterraine (tuyau en PVC de 400 mm de diamètre), dans la parcelle reprise au point 5.1.

6. A l'unanimité :

6.1. SENTIER VICINAL A HÉROCK

Décide de proposer au Collège Provincial la modification par suppression du sentier vicinal n°37 à Hérock (Ciergnon) et d'aliéner les excédents résultant de cette suppression, conformément au plan dressé le 11 septembre 2006 par le Service Technique Provincial.

6.2. PCDR – PARTIE III

6.2.1. Décide de passer un marché de services pour l'élaboration de la partie III du PCDR « objectifs de développement » (simple facture) et de prévoir un crédit supplémentaire de 5.000 euros par voie de modification budgétaire.

6.2.2. Approuve la convention avec la FRW pour l'établissement de la partie III « objectifs de développement » et certains autres documents du PCDR de la commune de Houyet, portant notamment sur la synthèse de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses et des désidératas de la population, les objectifs de développement, leurs justifications et les effets multiplicateurs attendus, pour un montant d'honoraires fixés à 5.000 euros HTVA.

6.3. RUE DES DÉPORTÉS A HOUR

Approuve la convention établie par l'INASEP réglant les modalités de collaboration en matière d'étude, de direction, de surveillance et de coordination sécurité pour les travaux conjoints de voirie et d'égouttage de la rue des Déportés à Hour.

6.4. BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Décide de conclure avec la SA IDEG à Namur, un bail emphytéotique de 99 ans, pour la mise à disposition d'une superficie de 12 ca dans la parcelle communale sise à Houyet, cadastrée section C, n°1542, en vue d'y établir une cabine électrique (canon de 9,90 euros).

6.5. VENTE DE BOIS

Approuve, au montant total de 24.720,00 euros, l'état de martelage pour les coupes de bois de l'automne 2011 (ex.2012) et adopte les clauses particulières en complément aux conditions du cahier général des charges pour les ventes de bois, étant entendu que les lots de chauffage seront réservés aux habitants de la commune dans un 1^{er} tour aux enchères (1 seul lot par ménage), les lots invendus étant ouverts à tous lors d'un 2^{ème} tour et les lots de bois marchands étant vendus uniquement par soumission.

6.6. REPAS SCOLAIRES

Ratifie la convention du 25.08.11 avec la SPRL OLIVAL relative au service des repas scolaires.